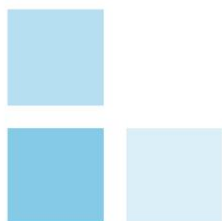


Examen professionnel supérieur d'experte en conseil de diabétologie / expert en conseil de diabétologie

Guide relatif à la partie d'examen 1 :

Travail de diplôme

Version applicable dès 2026



Sommaire

1	Dispositions générales	3
1.1	Bases légales	3
1.2	Objectifs du travail de diplôme	3
1.3	Procédure	3
2	Exigences générales	3
3	Présentation	4
4	Structure	5
5	Contenu	5
5.1	Résumé	5
5.2	Sommaire	5
5.3	Index des figures et des tableaux.....	5
5.4	Index des abréviations et glossaire	6
5.5	Introduction	6
5.6	Partie principale	6
5.6.1	Fondements théoriques.....	6
5.6.2	Méthodes	6
5.6.3	Résultats	6
5.7	Partie finale	7
5.7.1	Discussion.....	7
5.7.2	Conclusions	7
5.8	Bibliographie	7
5.9	Déclaration d'authenticité	7
5.10	Annexes.....	7
5.11	Citations et sources	8
6	Critères d'évaluation.....	8

1 Dispositions générales

Le présent guide relatif au travail de diplôme (partie d'examen 1) précise les éléments à prendre en compte dans l'élaboration de ce travail.

1.1 Bases légales

Le règlement d'examen et les directives relatives au règlement d'examen constituent les principales bases légales. Ces documents sont disponibles sur le site de l'EPSanté.

1.2 Objectifs du travail de diplôme

Dans son travail de diplôme, la candidate/le candidat traite une situation complexe tirée de sa pratique professionnelle en se fondant sur un savoir scientifique. La situation doit correspondre au profil de qualification (voir annexe 1 des directives relatives au règlement d'examen). La candidate/le candidat présente la situation et discute dans son travail des solutions et des conclusions possibles. Les réflexions, solutions et conclusions reposent sur des bases scientifiques et théoriques. La candidate/le candidat démontre sa capacité à mener à bien un projet et à conduire une réflexion à ce sujet dans un laps de temps déterminé. Elle/il rédige un texte correct sur le plan scientifique.

1.3 Procédure

La qualité de l'examen est garantie par la commission d'assurance qualité (CAQ). Sur le plan opérationnel, elle est de la responsabilité de la direction de l'examen chez EPSanté. Le secrétariat d'examen de l'EPSanté gère la correspondance et établit le lien avec la CAQ.

Adresse :

Secrétariat d'examen EPSanté
Seilerstrasse 22
3011 Berne

info@epsante.ch

Avant la rédaction du travail de diplôme, la candidate/le candidat peut établir un plan selon une grille précise, qui peut être téléchargée sur le site de l'EPSanté. La candidate/le candidat envoie son plan au secrétariat d'examen. La CAQ fixe l'échéance pour la remise du plan et donne un feed-back à propos du plan.

La candidate/le candidat a six mois au minimum pour élaborer son travail de diplôme.

La candidate/le candidat télécharge son travail de diplôme dans les délais fixés au format PDF sur la plateforme <https://epsante-pruefungen.ch/fr/>. Les expertes/experts d'examen évaluent le travail avant les épreuves orales.

Après les épreuves orales, la CAQ décide des résultats de l'examen. La candidate/le candidat ne reçoit pas d'information sur les résultats intermédiaires.

2 Exigences générales

- Le travail de diplôme est un travail individuel.
- Le feed-back de la CAQ relatif au plan est joint au travail de diplôme à titre d'annexe 1.
- Le travail est rédigé en langage inclusif.

3 Présentation

Exigences générales relatives à la présentation :

Volume	Entre 36 000 et 54 000 caractères, espaces comprises (soit env. 20 à 30 pages A4). Ne sont pas compris dans le nombre de caractères la page de titre, le résumé, le sommaire, l'index des sources, les annexes, pièces jointes, figures, tableaux et graphiques. Le calcul du nombre de caractères et la numérotation des pages débutent à l'introduction et se terminent à la conclusion.
En-tête	<ul style="list-style-type: none">▪ Titre du travail▪ Nom de l'auteure/auteur
Pied de page	<ul style="list-style-type: none">▪ EPS Conseil de diabétologie▪ Année▪ Numérotation des pages en bas à droite
Orientation du texte	Aligné à gauche (non justifié)
Page de titre	<ul style="list-style-type: none">▪ Titre du travail de diplôme▪ Désignation de la formation : Examen professionnel supérieur d'experte en conseil de diabétologie / expert en conseil de diabétologie▪ Prénom, nom▪ Indication « Remis à l'EPSanté »▪ Date de remise
Figures et tableaux	Les illustrations telles que les figures et les tableaux (y compris les graphiques) doivent obligatoirement être munis d'une légende. Celle-ci précise le type d'illustration (tableau, figure) et comprend une numérotation, le titre et, le cas échéant, la source.
Abréviations	Les abréviations spécifiques au thème ou à la discipline sont autorisées. Les abréviations créées par l'auteure/auteur sont à éviter. Lors de la première utilisation du terme, celui-ci doit être inscrit en entier, suivi de l'abréviation entre parenthèses. Il n'est pas nécessaire d'écrire en entier les abréviations usuelles, telles que p. ex., etc. ou Cf..

Les paramètres de présentation suivants sont recommandés :

Police de caractère	Arial
Taille de la police	11 points
Interligne	1,5
Marges	2,5 cm (pour toutes les pages)

Note de bas de page	8 points
Titres (niveau 1)	13 points, gras
Titres (niveaux suivants)	11 points, gras

4 Structure

- Page de titre
- Résumé
- Sommaire
- Index des figures et des tableaux
- Index des abréviations et glossaire (facultatif)
- Introduction
- Partie principale : bases théoriques, méthodes, résultats
- Partie finale : discussion, conclusions
- Bibliographie
- Déclaration d'authenticité
- Annexes

5 Contenu

5.1 Résumé

Le résumé / l'abstract présente sous une forme synthétique et parlante :

- la situation professionnelle, le contexte, la situation initiale ou le problème identifié,
- les objectifs,
- la problématique,
- les principaux contenus,
- les résultats.

Le résumé n'est pas un plaidoyer et ne contient ni avis personnel sur le sujet ni citations tirées de la littérature. Il reprend la structure du travail. Sa longueur est d'une demi-page à une page.

5.2 Sommaire

- Le sommaire comprend tous les chapitres et sous-chapitres avec les numéros de pages.
- Les parties Résumé, Sommaire, Index des figures et des tableaux, Index des abréviations et glossaire, Déclaration d'authenticité et Bibliographie ne sont pas numérotées.
- Les annexes sont pourvues d'un titre. Elles sont numérotées de la façon suivante : A1, A2, A3, etc.

5.3 Index des figures et des tableaux

- L'index débute sur une nouvelle page, à la suite du sommaire.
- Il contient l'intégralité des figures et des tableaux utilisés dans le travail.
- Les figures et tableaux sont numérotés séparément.

5.4 Index des abréviations et glossaire

- L'index énumère par ordre alphabétique toutes les abréviations utilisées (hormis celles qui sont usuelles, comme p. ex., etc.).
- Le glossaire est facultatif. Il définit les expressions professionnelles et techniques les plus importantes.

5.5 Introduction

L'introduction décrit les raisons du choix du thème et le justifie en fonction de son importance pour la pratique professionnelle (pertinence pour la pratique). Elle explicite avec précision la situation complexe pertinente pour la pratique et les diverses problématiques qui en découlent. Elle mentionne les destinataires du travail – autrement dit de ses objectifs et de ses résultats –, ainsi que la relation entre les destinataires et le sujet traité.

La partie centrale de l'introduction repose sur l'objectif/les objectifs. Ceux-ci sont formulés selon les critères SMART ou RUMBA, mais d'autres formats sont possibles. Les objectifs conduisent à la problématique.

La problématique permet une réflexion approfondie sur une situation de la pratique professionnelle. Elle se focalise sur un domaine ou un ensemble de faits circonscrits. Elle est formulée de manière ouverte (autrement dit elle n'induit pas une simple réponse par « oui » ou par « non »). Il doit être possible d'y répondre, ou tout au moins de la traiter dans le cadre du travail de diplôme.

L'introduction décrit et justifie les limites du travail.

5.6 Partie principale

5.6.1 Fondements théoriques

Les fondements théoriques comprennent une introduction au thème, décrivent le contexte et mentionnent la littérature pertinente. Ils mettent en évidence l'importance de la problématique qui sera traitée. Le cadre théorique et les références sont actuels ou valides à la date du travail. Ils sont présentés de manière correcte et compréhensible.

5.6.2 Méthodes

Le travail peut se fonder par exemple sur les méthodes typiques ci-après, qu'il est également possible de combiner.

- Recherches dans la littérature spécialisée :
 - les banques de données consultées et les mots clés recherchés sont indiqués ;
 - les protocoles de recherche, diagrammes de flux, etc. figurent dans l'annexe.
- Questionnaires
- Entretiens avec des expertes/experts
- Observations

La démarche choisie est justifiée.

5.6.3 Résultats

Les résultats sont présentés de manière claire et objective, sans jugement de valeur.

5.7 Partie finale

5.7.1 Discussion

Réflexion critique et appréciation des résultats, mise en regard des résultats avec sa propre pratique professionnelle ainsi qu'avec la littérature scientifique. L'argumentation doit être pertinente et compréhensible pour la réflexion et l'appréciation.

5.7.2 Conclusions

Ce sous-chapitre comprend :

- une synthèse des principaux résultats du travail avec une référence à la situation professionnelle présentée au début, les objectifs définis, la problématique et les limites du travail, et enfin la mention des destinataires ;
- les implications sur la pratique professionnelle/le quotidien professionnel de la candidate/du candidat et une mise en perspective ;
- les éventuelles questions ouvertes ;
- une description du processus d'apprentissage personnel de la candidate/du candidat et une réflexion à ce sujet.

Ce sous-chapitre présente les conséquences pour le quotidien professionnel pouvant être déduites des résultats (p. ex. éventuelles mesures déduites), les questions ouvertes et les raisons pour lesquelles celles-ci sont ouvertes, les enseignements tirés par la candidate/le candidat pour son processus d'apprentissage, son action professionnelle et son travail de diplôme. Il est ainsi davantage qu'un simple résumé.

Il reste strictement factuel et ne contient aucune interprétation nouvelle.

5.8 Bibliographie

Toutes les sources et tous les outils utilisés doivent être indiqués par ordre alphabétique dans la bibliographie. Il convient de veiller à ce que la liste soit harmonisée conformément au « Guide des citations et des sources ».

5.9 Déclaration d'authenticité

La candidate/le candidat confirme par écrit et par sa signature qu'elle/il a rédigé son travail de diplôme de façon autonome en s'appuyant sur les sources indiquées et que ce travail n'a pas déjà été présenté à une autre occasion.

Modèle : « *J'atteste avoir rédigé le présent travail de manière autonome et sans documents ou ressources autres que ceux qui figurent dans la bibliographie. Tous les passages repris, littéralement ou en substance, des documents ou ressources énumérés dans l'index des sources sont dûment marqués dans le corps du texte comme des citations ou des paraphrases.* » Lieu, date, prénom, nom, signature.

5.10 Annexes

Annexe 1 : Feed-back de la CAQ relatif au plan du travail de diplôme.

À partir de l'**annexe 2** : pièces jointes à considérer comme des adjonctions (pertinentes) nécessaires à la compréhension (p. ex. tableaux, formulaires, questionnaires, protocoles, stratégies de recherche, diagramme de flux, etc.).

Les annexes sont numérotées. Toutes les références à une annexe sont signalées par un renvoi inséré dans le corps du texte. Le travail de diplôme doit cependant former un tout sans les annexes.

5.11 Citations et sources

Veillez respecter les consignes du « Guide des citations et des sources », disponible sur le site Internet d'EPSanté, lors de la rédaction de votre travail. L'utilisation de systèmes d'IA générative doit être déclarée. Veillez aussi tenir compte des « Consignes sur l'utilisation de l'intelligence artificielle (outils IA) » figurant dans le « Guide des citations et des sources ».

6 Critères d'évaluation

Signification des points

- 3 = le critère est pleinement rempli
- 2 = le critère est en majeure partie rempli
- 1 = le critère est partiellement rempli
- 0 = le critère n'est absolument pas rempli / ne peut pas être évalué

Le nombre maximum de points est de 114 points. Pour réussir l'examen, il faut au minimum 60% du total (= 68 points).

Parties soumises à évaluation	Critères d'évaluation
Critères relatifs au contenu et aux connaissances professionnelles	
Choix de la thématique	La thématique est pertinente pour le quotidien professionnel d'une experte/un expert (pertinence pour la pratique / justification).
Résumé	Le résumé comprend les contenus principaux du travail de diplôme.
	Il reprend la structure du travail.
Introduction	La situation initiale est décrite de façon compréhensible et précise pour des personnes ne l'ayant pas vécue (description du problème).
	L'objectif/les objectifs se réfère/nt à la situation initiale, la description en est précise et le degré d'exigence correspond au niveau d'une experte/un expert.
	La problématique émane des questions que pose la situation initiale. Elle est formulée de manière ouverte et concise.
	Les limites du travail sont décrites et justifiées.
	Les destinataires sont clairement nommés et situés en relation avec la thématique.
Fondements théoriques	Le cadre théorique et les références sont actuels ou valides à la date du travail.

	<p>Ils sont pertinents par rapport à la thématique choisie.</p> <p>Ils sont présentés de manière correcte et compréhensible.</p>
Méthode	<p>L'approche méthodologique est décrite de manière correcte.</p> <p>L'approche adoptée est justifiée et cohérente.</p>
Résultats <i>Tous les critères de cette rubrique comptent double.</i>	<p>Les résultats sont compréhensibles et présentés clairement.</p> <p>Ils sont décrits de façon objective (sans jugement de valeur).</p> <p>La réponse à la problématique est mise en évidence et compréhensible.</p>
Discussion <i>Tous les critères de cette rubrique comptent double.</i>	<p>Les résultats font l'objet d'une réflexion et d'une évaluation critiques.</p> <p>Ils sont mis en parallèle avec la pratique de la candidate/du candidat et avec la littérature spécialisée.</p> <p>L'argumentation est pertinente et cohérente.</p>
Conséquences / Implications pour la pratique <i>Tous les critères de cette rubrique comptent double.</i>	<p>Les principaux résultats du travail sont synthétisés, les perspectives et les éventuelles questions ouvertes sont mentionnées.</p> <p>Les objectifs définis, les limites du travail et les destinataires sont mentionnés.</p> <p>Les implications pour la pratique sont présentées.</p> <p>Le processus d'apprentissage personnel est décrit et soumis à une réflexion critique.</p>
Critères formels	
Forme	<p>L'ampleur du travail – entre 36'000 et 54'000 caractères, espaces comprises – est respectée. Le travail est structuré de manière claire. La longueur de chaque chapitre correspond à l'importance de son contenu.</p>
Référencement	<p>Les références dans le texte sont correctes, la bibliographie est complète et correcte. Elle a été réalisée conformément aux directives du « Guide des citations et des sources ».</p>

Figures, tableaux et graphiques	Les figures et tableaux sont légendés correctement et numérotés séparément, par catégorie. Ils complètent le texte de manière judicieuse et sont parlants. Ils sont conformes aux directives en vigueur.
Critères linguistiques	
Langage professionnel et orthographe	Le langage professionnel est utilisé correctement. Les règles de l'orthographe sont respectées.
Langage inclusif	La forme choisie correspond aux normes générales du langage inclusif.